



Code de Conduite

Nos cinq principes de base :

- | | |
|---|--|
| Patients | L'intérêt et la sécurité des patients sont au cœur de nos préoccupations |
| Collaborateurs | Nous traitons nos collaborateurs de manière équitable et respectueuse |
| Actionnaires | Nous nous engageons à réaliser des performances excellentes et durables avec intégrité |
| Partenaires du secteur de la santé | Nous nous efforçons d'être un partenaire de confiance dans le secteur de la santé |
| Société | Nous aspirons à être une entreprise citoyenne responsable |

Notre mission chez Novartis, est de découvrir, de développer et de commercialiser avec succès des médicaments innovants pour prévenir les maladies, guérir les patients, soulager la douleur et améliorer la qualité de vie. Nous voulons également offrir à nos actionnaires un retour sur investissement à la mesure de nos excellentes performances et récompenser ceux qui apportent leurs idées et leur énergie à Novartis.

Nous avons l'ambition d'être la société la plus respectée et la plus performante au monde dans le secteur de la santé. Pour ce faire, nous devons gagner et conserver la confiance et le soutien des principaux groupes de parties prenantes concernées par nos activités : nos patients, nos collaborateurs, nos actionnaires, nos partenaires du secteur de la santé et la société dans son ensemble.

Notre Code de Conduite reflète les engagements que nous prenons en tant qu'entreprise citoyenne responsable pour répondre aux attentes des parties prenantes concernées par nos activités, et contient les principes et règles fondamentaux de la conduite éthique de nos affaires. Nous pensons que la manière dont nous obtenons nos résultats commerciaux revêt autant d'importance que les résultats eux-mêmes.

Le Code de Conduite de Novartis fait partie intégrante des conditions d'embauche de tous les collaborateurs du Groupe Novartis. Novartis en exige une stricte observation et ne tolérera aucun comportement fautif.

Nous vous remercions de votre soutien et de votre engagement permanents au Code de Conduite de Novartis. Nos efforts conjugués nous permettront de mieux satisfaire les besoins de patients, de réaliser des performances durables et de consolider notre réputation.



Daniel Vasella
Président du Conseil d'administration



Joseph Jimenez
Directeur général

Dans le doute, posez-vous les questions suivantes :

- Ma conduite nous permettra-t-elle de conserver la confiance de toutes nos parties prenantes ?
- Ma famille et mes amis penseraient-ils que j'ai adopté une conduite éthique ?
- Ai-je pensé aux conséquences de ma conduite sur les personnes concernées ?
- Serais-je à l'aise si quelqu'un me traitait de la même manière ?
- Serais-je à l'aise si ma conduite était mentionnée dans les médias ?
- Ma conduite est-elle légale et conforme aux politiques de Novartis ?

L'intérêt et la sécurité des patients sont au cœur de nos préoccupations



Intérêt et sécurité des patients

Nous attendons de nos collaborateurs, quel que soit le secteur dans lequel ils interviennent, qu'ils se concentrent sur l'amélioration du devenir des patients et le développement de solutions innovantes répondant à leurs besoins dans le monde entier, tout en respectant les différentes lois régissant ces activités. Aucun compromis ne peut être fait en termes d'intérêt ou de sécurité des patients.

Recherche et développement

Dans toutes nos activités de recherche, nous nous efforçons de garantir les droits, la sécurité et le bien-être de tous les participants. Nous nous engageons à respecter un ensemble de principes éthiques tels qu'énoncés dans la déclaration d'Helsinki ainsi que les principes des Bonnes Pratiques Cliniques.

Lorsque nous sommes amenés à utiliser des animaux à des fins de recherche, nous nous engageons à minimiser leurs souffrances. Dans la mesure du possible, nous optons pour des alternatives à l'expérimentation animale.

Qualité et sécurité des produits

Nous découvrons, développons et fabriquons des produits de haute qualité respectant toutes les exigences réglementaires et nous efforçons de surpasser les normes de qualité établies s'agissant de nos produits et de nos processus.

Nous assurons la sécurité des patients en identifiant, évaluant, gérant et signalant tout risque potentiel découlant d'un produit, et ce, en temps opportun.

Accès aux soins de la santé

En tant que société active dans le domaine de la santé, notre principale responsabilité est de découvrir et développer des médicaments innovants afin de prévenir les maladies et guérir les patients. Avec des collaborateurs dans le monde entier, nous œuvrons aussi pour améliorer l'accès des patients aux soins de santé grâce à la recherche médicale, à de nouveaux modèles d'affaires et d'actions visant à consolider le système de santé, tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés.

Nous traitons nos collaborateurs de manière équitable et respectueuse



Conditions de travail équitables

Nous nous engageons à offrir à nos collaborateurs des salaires équitables et compétitifs, basés sur la performance et sur une conduite éthique.

Nous protégeons nos collaborateurs contre les conditions de travail déloyales ou contraires à l'éthique, y compris le travail forcé ou celui des enfants, ou toutes conditions dangereuses.

Diversité et intégration

Nous traitons nos collaborateurs de manière équitable, égale et respectueuse. Nous attendons de nos collaborateurs qu'ils fassent preuve de respect mutuel et ne tolérons aucune forme de harcèlement ou de discrimination.

Nous cherchons à créer un environnement de travail diversifié auquel les collaborateurs de tous les horizons puissent pleinement contribuer. Nous apprécions la diversité et l'individualité de nos collaborateurs et bannissons toute discrimination relative à la nationalité, au sexe, à l'âge, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle, à la religion ou au handicap.

Nous sommes convaincus que la diversité du personnel, reflétant la communauté mondiale de nos patients et clients, est primordiale pour notre réussite. Par conséquent, nous recrutons, développons et retenons des personnes hautement talentueuses d'horizons différents et ouvertes à la diversité.

Evaluation et développement des collaborateurs

L'évaluation des performances d'un collaborateur tient compte de la réalisation de ses objectifs et du respect des valeurs et comportements de Novartis.

Un dialogue constructif entre le collaborateur et son supérieur hiérarchique sur les objectifs, les priorités et les besoins en matière de développement joue un rôle essentiel dans le processus de gestion des performances de Novartis.

Nous offrons à nos collaborateurs l'occasion d'acquérir, développer et améliorer continuellement leurs aptitudes individuelles, afin de renforcer les compétences de Novartis dans son ensemble.

Liberté d'opinion, de parole et d'association

Nous respectons le droit des collaborateurs de choisir d'adhérer à une association, pour autant que la législation locale soit respectée. Novartis noue un dialogue constructif avec les collaborateurs et leurs représentants.

Nous reconnaissons à chaque collaborateur sa liberté d'opinion, d'expression et de parole, pour autant qu'elle n'entrave pas sa capacité à assumer ses responsabilités professionnelles et qu'elle n'entre pas en conflit avec le Code de Conduite de Novartis.

Nous nous engageons à réaliser des performances excellentes et durables avec intégrité



Intégrité financière

Nous ne transigeons pas sur notre intégrité financière. Les risques financiers et les mesures opérationnelles doivent être revus et approuvés de manière appropriée.

Nous fournissons en temps opportun des informations financières précises et complètes à nos actionnaires et aux marchés financiers. Nous veillons à l'efficacité des contrôles relatifs aux informations financières afin de garantir un historique complet et exact de nos transactions financières.

Les employés ne doivent pas procéder à l'achat ou la vente d'actions ou d'autres titres sur la base d'informations importantes non publiques.

Continuité des activités

Nous pensons que la gestion de la continuité des activités revêt une importance critique pour nos patients, nos clients, nos collaborateurs ainsi que les autres parties prenantes concernées par nos activités, et qu'elle fait partie des pratiques de gestion responsable. En cas de situation d'urgence ou d'interruption majeure des activités, nous nous engageons à faire tout notre possible pour assurer la continuité de l'approvisionnement en produits et services clés.

Protection des actifs

Nous œuvrons à la protection des actifs de Novartis contre toutes menaces. Cela s'applique à nos collaborateurs, notre réputation, la propriété intellectuelle, les informations, les produits, les biens immobiliers et autres actifs.

Nous utilisons et entretenons correctement les actifs de Novartis et garantissons qu'ils sont protégés contre un usage inapproprié, la perte, le vol et le gaspillage. Tous les actifs de Novartis doivent être utilisés à des fins professionnelles légitimes.

Nous protégeons nos investissements dans les immobilisations incorporelles en obtenant, faisant appliquer et défendant les droits de propriété intellectuelle et en assurant la confidentialité des informations sensibles. De même, nous respectons les droits légitimes des autres en matière de propriété intellectuelle. La propriété intellectuelle créée, développée ou obtenue par des collaborateurs dans le cadre de leur emploi appartient à Novartis.

Sécurité de l'information

Nous protégeons la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations critiques, quels que soient leur forme et leur emplacement.

Conflits d'intérêts

Les intérêts personnels ne doivent pas influencer sur notre jugement professionnel ou sur notre prise de décision.

Les collaborateurs sont tenus de communiquer à leurs supérieurs hiérarchiques les situations impliquant un conflit d'intérêts réel ou potentiel. Les nouveaux collaborateurs sont tenus de communiquer tout conflit d'intérêt réel ou potentiel avant leur entrée en fonction.

Nous nous efforçons d'être un partenaire de confiance dans le secteur de la santé



Satisfaction des clients

Nous nous efforçons de satisfaire au mieux nos clients. Nous sommes à leur écoute et créons des solutions génératrices de valeur et d'intérêts communs pour eux et Novartis.

Lutte contre la corruption

Nous ne tolérons aucune forme de corruption. Nous ne soudoyons ni les agents publics ni les personnes privées, et n'acceptons aucun pot-de-vin.

Concurrence loyale

Nous nous engageons en faveur d'une concurrence loyale et n'enfreignons aucune loi ou règle en matière de concurrence.

Pratiques commerciales

Nous commercialisons nos produits conformément à toutes les réglementations en vigueur, dans le respect de normes éthiques élevées.

Cet engagement s'applique aussi à toutes nos autres activités en lien avec la commercialisation de nos produits, notamment au recueil et la communication d'informations médicales entre autres.

Conformité avec toutes les lois et réglementations

Nous nous conformons à toutes les lois et réglementations applicables à nos activités. De même, nous veillons à l'application et au respect de nos politiques internes.

Intégrité des tiers

Nous attendons des tiers avec qui nous travaillons qu'ils respectent la législation, qu'ils adoptent des pratiques commerciales éthiques et qu'ils satisfassent à nos exigences standard en matière de travail, de santé, de sécurité, de protection de l'environnement et de systèmes de gestion.

Nous aspirons à être une entreprise citoyenne responsable



Citoyenneté d'entreprise

En participant activement à des projets et programmes sociaux, écologiques, et culturels entre autres, nous nous efforçons de contribuer à résoudre les problèmes de société.

Nous nous engageons en faveur du Pacte mondial des Nations Unies, la plus importante initiative de citoyenneté d'entreprise au monde.

Transparence

Nous faisons preuve de transparence en ce qui concerne nos pratiques et principes professionnels et nous nous conformons à toutes les lois et réglementations en vigueur.

Droits de l'Homme

Nous nous efforçons de garantir que les activités au sein de notre sphère d'influence ne bafouent pas les droits de l'Homme fondamentaux au sens de la Déclaration des droits de l'Homme des Nations Unies et des principales conventions de l'Organisation Internationale du Travail, soit directement ou à travers nos relations professionnelles.

Santé, sécurité et environnement

Nous nous efforçons d'être un leader dans tous les aspects liés à la santé au travail, à la sécurité et à la protection de l'environnement.

Nous identifions et gérons systématiquement les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement dans le cadre de nos activités et tout au long de la chaîne de création de valeur de nos produits et services.

Nous encourageons de façon proactive une culture d'entreprise qui valorise un comportement sans risque.

Nous utilisons les ressources naturelles de manière rationnelle et minimisons l'impact sur l'environnement de nos activités et de nos produits tout au long de leur cycle de vie.

Confidentialité des données

Nous protégeons la confidentialité des données de nos collaborateurs, des patients, des médecins et de toute autre partie prenante concernée par nos activités. Nous informons les personnes concernées de la collecte et du traitement de leurs données personnelles, leur permettant de prendre des décisions en toute connaissance de cause et d'exercer leurs droits. Nous recueillons et traitons des données personnelles uniquement à des fins professionnelles spécifiques et légitimes et faisons en sorte qu'aucune partie non autorisée n'y ait accès.

Comment signaler un comportement fautif

Les collaborateurs qui signalent un comportement potentiellement fautif ou qui fournissent des informations ou toute autre assistance dans le cadre d'une investigation concernant un comportement potentiellement fautif seront protégés contre d'éventuelles représailles.

Un comportement fautif désigne toute conduite violant les principes du Code de Conduite de Novartis, les politiques et/ou les lois ou réglementations externes en vigueur.

Chaque collaborateur est tenu de signaler à Novartis tout comportement fautif potentiel. Les collaborateurs ayant connaissance de, ou à qui l'on rapporte un comportement fautif doivent en référer au Business Practices Officer (BPO) ou signaler le problème via l'un des autres canaux décrits ci-dessous, sans pour autant diffuser davantage l'information.

Les collaborateurs peuvent signaler un comportement fautif potentiel au BPO en personne, par courrier, fax, appel direct, courriel, ou en passant par les services confidentiels de lignes d'alerte téléphoniques ou Internet opérant dans plus de 50 langues. Un comportement fautif peut être signalé aux personnes suivantes :

- Le BPO, à l'adresse business.practicesofficer@novartis.com
- Le supérieur hiérarchique
- Le service des ressources humaines
- Le Président de la filiale
- Tout membre du service juridique
- Le Compliance Officer

Vous trouverez davantage d'informations et les numéros de téléphone de BPO sur www.novartis.intra/bpo.

Champ d'application

Le présent Code de Conduite de Novartis, approuvé par le Conseil d'administration de Novartis AG le 1^{er} juillet 2011, doit être observé par tous les collaborateurs de Novartis. Il s'applique à l'ensemble des activités et du personnel du Groupe Novartis. Il remplace le Code de Conduite de Novartis du 26 août 1999.

Infractions

Aucune infraction au Code de Conduite de Novartis ne sera tolérée et sera susceptible, le cas échéant, d'entraîner des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

Liens utiles

Vous trouverez davantage d'informations sur le Code de Conduite de Novartis sur le site :

www.ourcodeofconduct.novartis.intra

Novartis International AG
Case postale, CH-4002 Bâle, Suisse
Tél.: +41 61 324 11 11
www.novartis.com